



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### montant des pensions

Question écrite n° 19597

#### Texte de la question

M. Éric Diard attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'inquiétude des officiers mariniers qui voient leur pension de retraites réévaluées très en dessous du coût de la vie. La revalorisation des pensions de retraites n'a été au 1er janvier 2008 que de 1,1 %. Les officiers mariniers sont confrontés à des hausses du coût de la vie qui amputent leurs pensions, et de ce fait leur pouvoir d'achat est en forte baisse. Aussi, il lui demande quelles dispositions sont envisagées par le Gouvernement pour maintenir le pouvoir d'achat des officiers mariniers.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Diard](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19597

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mars 2008

**Question retirée le :** 8 avril 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)